

REGLEMENT 2021

L'Association des Golfeurs Tossais organise une compétition se déroulant sur les sorties golfiques de l'année 2021 et selon les modalités ci-après :

- 1. La compétition est ouverte à tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation 2021;
- 2. La formule de jeu est la suivante :
 - stableford individuel;
 - classement unique en « BRUT + NET » pour chaque sortie ;
 - départs rouges pour les dames / départs jaunes pour les messieurs ;
- 3. Les points « bonus » suivants sont attribués aux participants pour chaque sortie :
 - participation: 2 points attribués pour chaque participation;
 - résultat :
 - 5 points au vainqueur
 - 4 points au deuxième
 - 3 points au troisième
 - 2 points au quatrième
 - 1 point au cinquième ;
- 4. Pour chaque sortie, chaque participant réalise donc un <u>« score »</u> correspondant au total :

stableford BRUT + stableford NET + points de participation + points de résultat

- 5. A l'issue de la dernière sortie de l'année 2021, un classement individuel consolidé sera établi en totalisant les <u>4 meilleurs « scores »</u> réalisés par chaque participant pour constituer le palmarès du Challenge AGT 2021;
- 6. François DEBOURGE, enseignant de golf membre de l'Association, offre très aimablement au vainqueur du Challenge AGT 2021 <u>un parcours accompagné de 9</u> **trous** (hors greenfee) pour améliorer encore ses performances.